



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales  
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

## Délibération n° 25-77 Conseil d'Administration du 02/10/2025

### Autorisation d'ester en justice

#### Direction Générale des Services Concours - Examens

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	19
• Pouvoirs :	7
• Suffrages exprimés :	26
• Votes POUR :	26
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Afin de tenir compte des demandes exprimées quant au périmètre géographique d'organisation des épreuves du concours de Capitaine de SPP 2026,

Et compte tenu de la nécessité d'adapter en conséquence l'arrêté d'ouverture du concours de Capitaine des Sapeurs-Pompiers Professionnels 2026,

Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, informe les membres du Conseil d'Administration qu'il convient de lui donner délégation pour représenter le CDG en justice dans l'hypothèse d'un recours contentieux relatif à cette opération.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

#### DÉCIDENT

- de donner délégation à madame la Présidente pour représenter le CDG 35 en justice (article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 stipulant que le Président représente l'institution en justice) dans l'hypothèse d'un recours contentieux dans le cadre de cette procédure ;
- de prendre en charge les frais de procédure éventuels et autres charges liées à ce contentieux au titre du budget principal.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20251006-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-10-2025

Publication le : 06-10-2025

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN